FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit Phillymastic TG-7B Paste Hardener

Autres moyens d'identification

SKU# 3331H

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Road

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne à contacter Service à la clientèle

 Numéro de téléphone
 215-855-8450

 Numéro de fax
 215-855-4688

Numéro d'urgence 800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé Toxicité aiguë, voie orale Catégorie 4

Toxicité aiguë, par contact cutané Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1
Sensibilisation cutanée Catégorie 1
Dangereux pour le milieu aquatique, danger Catégorie 3

 Dangers environnementaux
 Dangereux pour le milieu aquatique, danger

aigu

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger Nocif en cas d'ingestion. Nocif par contact cutané. Provoque de graves brûlures de la peau et de

graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des

yeux. Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseil de prudence

Prévention Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas

manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention Rincer la bouche. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE

CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter

un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Garder sous clef.

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Hardener SDS CANADA

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires 77 % du mélange consiste en ingrédients de dangers à long terme inconnus à l'égard du milieu

aquatique.

Autres dangers

Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Ingestion

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	in et synonymes Numéro d'enregistrement CAS	
SiO2 cristallin (quartz)		14808-60-7	60 - 100
TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE	TETA	112-24-3	10 - 30
AROMATIC PETROLEUM HYDROCARBON SOLVENT		68477-30-5	1 - 5
HUILE DE PIN		8002-09-3	1 - 5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. Inhalation

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Les Contact avec la peau

brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un

médecin et apporter cette fiche. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de

l'estomac dans les poumons.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures chimiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Mousse antialcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres

substances en cause.

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé. Risques d'incendie généraux

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Hardener

SDS CANADA

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Ne pas respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Composants

14808-60-7)

SiO2 cristallin (quartz) (CAS

Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

Valeur

0.025 mg/m3

Forme

Fraction respirable.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. ACGIH	, TLV	(Valeurs de seuil d'exposition)

Composants	Туре	Valeur	Forme	
SiO2 cristallin (quartz) (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.	

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)ComposantsTypeValeurFormeSiO2 cristallin (quartz) (CASTWA0.025 mg/m3Particules inhalables.14808-60-7)

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

SiO2 cristallin (quartz) (CAS 14808-60-7)	TWA	0.025 mg/m3	Fraction respirable.
Canada. SEP de Manitoba (Règleme	_ ′	la sécurité et l'hygiène du travail) Valeur	Forme
Composants	Туре	valeur	Forme

Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants	Туре	Valeur	Forme
SiO2 cristallin (quartz) (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Respirable.

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Hardener

3331H Version n°: 07 Date de révision: 27-Juillet-2023 Date d'émission : 04-Avril-2016

Type

TWA

Composants	Туре	Valeur	Forme
SiO2 cristallin (quartz) (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Fraction respirable.
TRIÉTHYLÈNETÉTRAMIN E (CAS 112-24-3)	TWA	3 mg/m3	
		0.5 ppm	

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées				
Composants	Туре	Valeur	Forme	
SiO2 cristallin (quartz) (CAS 14808-60-7)	TWA	0.1 mg/m3	Poussière respirable.	_

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Directives au sujet de l'exposition

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE (CAS 112-24-3)

Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie

appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

veux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial. Un

écran facial est recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Dangers thermiques

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide. **Apparence** État physique Liquide. **Forme** Liquide.

Couleur Pale straw-yellow Odeur Type amine. Seuil olfactif Non disponible. Ηq Non disponible. Point de fusion et point de Non disponible.

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition Point d'éclair >232.22 °C (>450 °F)

118.0 °C (244.4 °F) Non disponible. Sans objet. Inflammabilité (solides et gaz)

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

> Limite d'explosibilité -Non disponible.

inférieure (%)

Taux d'évaporation

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Hardener 3331H Version n°: 07 Date de révision: 27-Juillet-2023 Date d'émission : 04-Avril-2016 Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur Densité de vapeur

Non disponible. Non disponible. Non disponible.

Densité relative Solubilité

> Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Non disponible.

Viscosité

Température

Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Non disponible.

Autres informations

Densité 1.73

Propriétés explosives Non explosif.

Combustible IIIB estimation Classe d'inflammabilité

Non oxydant. Propriétés comburantes

1.73 Densité

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales. Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses

Conditions à éviter

Contact avec des matériaux incompatibles.

Peroxydes. Phénols. Matériaux incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux.

Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et

une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Contact avec la peau Provoque de graves brûlures de la peau. Nocif par contact cutané. Peut provoquer une allergie

cutanée.

Contact avec les yeux Provoque de graves lésions des yeux.

Provoque des brûlures du tube digestif. Nocif en cas d'ingestion. Ingestion

Les symptômes correspondant aux caractéristiques

physiques, chimiques et toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif par contact cutané. Nocif en cas d'ingestion.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

HUILE DE PIN (CAS 8002-09-3)

Aiguë Cutané

DL50 Rat > 2000 mg/kg

Orale

DL50 Rat 3200 mg/kg

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Hardener 5/9

3331H Version n°: 07 Date de révision: 27-Juillet-2023 Date d'émission : 04-Avril-2016

Composants Espèces Résultats d'épreuves

TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE (CAS 112-24-3)

<u>Aiguë</u> Cutané Liquide

DL50 Rat 1465 mg/kg

Orale *Liquide*

DL50 Rat 1716 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

SiO2 cristallin (quartz) (CAS 14808-60-7)

A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

SiO2 cristallin (quartz) (CAS 14808-60-7)

Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

SiO2 cristallin (quartz) (CAS 14808-60-7) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

SiO2 cristallin (quartz) (CAS 14808-60-7) Effet cancérogène suspecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

SiO2 cristallin (quartz) (CAS 14808-60-7) 1 Cancérogène pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicilogy Program) sur les cancérogènes

SiO2 cristallin (quartz) (CAS 14808-60-7) Carcinogène connu chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - expositions répétées

Danger par aspiration

Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques.

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Ne pas laisser la substance

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient

conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Hardener

SDS CANADA

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés

Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

UN1760 **Numéro ONU**

Désignation officielle de

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE)

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport Classe 8

Danger subsidiaire Ш Groupe d'emballage Dangers environnementaux Non.

Précautions spéciales pour

Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

IATA

UN1760 **UN number**

UN proper shipping name Transport hazard class(es) Corrosive liquid, n.o.s. (Triethylenetetraamine (TETA))

8 Class Subsidiary risk Ш Packing group **Environmental hazards** No.

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only

Allowed with restrictions.

IMDG

UN number UN1760

UN proper shipping name Transport hazard class(es) CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Triethylenetetraamine (TETA))

8 **Class** Subsidiary risk Packing group Ш

Environmental hazards

Marine pollutant No. **EmS** F-A. S-B

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA; IMDG; TMD



Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Hardener 3331H Version n°: 07 Date de révision: 27-Juillet-2023 Date d'émission : 04-Avril-2016

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

^{*}La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 04-Avril-2016

Date de la révision 27-Juillet-2023

Version n° 07

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Hardener SDS CANADA

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples

Nom de la matière : Phillymastic TG-7B Paste Hardener SDS CANADA 9/9